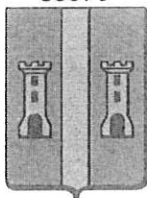


M A I R I E
D'
ENTRECASTEAUX
83570



Tél : 04 94 37 22 88

Fax : 04 94 59 29 87



Tableau annuel avancement au grade de :
ATSEM principal de 2^{ème} classe

Monsieur le Maire d'Entrecasteaux 83570

Vu la Loi N° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu la Loi N° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 79 & 80,

Vu le décret n°92-850 du 28/08/1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des ATSEM,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire en date du 24 février 2014

ARRETE

Article 1 : le tableau annuel d'avancement au grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe est fixé comme suit pour l'année 2014 :

NOM & PRENOM	ECHELON	Promouvable à la date du
MONGE Isabelle	7 ^{ème} échelon	11 septembre 2014

Article 2 : ampliation du présent arrêté, qui sera :

- Transmise au président du centre de gestion,
- Aux intéressés

Fait à Entrecasteaux, le 16 juillet 2014

Le maire : Romain DEBRAY

Monsieur le maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification